

Voilà l'idée que rapportent tous ceux qui ont assisté à ces réunions. Vous vous rendez compte que l'Europe se prend bien trop au sérieux et que, par malheur, le monde prend aussi l'Europe beaucoup trop au sérieux. En somme, l'Europe n'est qu'un continent et il y en a plusieurs autres; cependant, la Société des Nations est dominée par les nations de l'Europe et les problèmes européens; l'on n'a pas tenu suffisamment compte des autres continents et des problèmes qui leur sont propres. A l'heure actuelle, quiconque réfléchit ne saurait lire même les titres des articles que publient les journaux quotidiens sans être profondément troublé et sans se rendre compte qu'en dépit de tous les appels en faveur de la paix, les nations font des efforts frénétiques afin de réarmer. S'il fut jamais une époque où les Canadiens ont besoin de prendre leur rôle au sérieux au sein de la Société des Nations, c'est bien maintenant. Je voudrais bien me convaincre que le Canada a assumé sérieusement sa tâche en ce qui regarde la Société des Nations, mais je ne puis partager l'opinion du ministre de la Justice à cet égard. Nous avons joué un rôle plus ou moins effacé là-bas, suivant moi, nous aurions pu faire beaucoup plus en faveur de la Société si nous avions pris notre rôle plus au sérieux. C'est là d'ailleurs une question sur laquelle je me suis déjà prononcée avant aujourd'hui.

Il y a un autre aspect du problème sur lequel je désire revenir; il s'agit des choses que nous pourrions faire ici même au Canada. J'estime qu'une bonne manière d'améliorer le travail du Canada touchant la Société des Nations, ce serait de placer le portefeuille des Affaires étrangères entre les mains d'un ministre autre que le premier ministre. Le chef du Gouvernement est trop occupé; il n'est pas en mesure de quitter le pays aussi souvent qu'il serait nécessaire de le faire, afin d'accomplir le plus efficacement possible les fonctions attachées à ce portefeuille; ce changement devrait être effectué sans délai, à mon humble avis. De plus, nous avons au Canada une organisation qui cherche à accomplir une excellente tâche: celle de faire l'éducation de l'opinion publique et, en vérité, elle accomplit très bien sa tâche, si l'on tient compte des maigres fonds qu'elle a à sa disposition; je fais allusion à l'Association de la Société des Nations. Je ne crois pas que la Chambre des communes canadienne puisse dire en toute conscience qu'elle travaille en faveur de la paix lorsqu'elle n'accorde qu'un crédit de \$3,000 à l'Association canadienne de la Société des Nations. Peut-on dire que le Parlement du Canada travaille en faveur de la paix lorsqu'il consacre un montant net

[Mlle Macphail.]

d'environ \$2,000 pour acquitter les frais d'abonnement aux documents de la Société des Nations? Le Parlement canadien ne vote que \$2,000 à l'Association de la Société des Nations, mais il vote des millions pour l'achat de matériel de guerre. Nous maintenons un collège militaire. Cette année encore, nous votons certaines contributions assez élevées à l'Association des jeunes scouts. Je n'ai rien à redire en ce qui regarde les jeunes scouts, mais, pour moi, ces associations ne sauraient être comparées en tant qu'il s'agit du bien qu'elles peuvent accomplir. Avant la dissolution des Chambres, nous devrions accorder à l'Association canadienne de la Société des Nations une somme proportionnée à l'importance qu'elle a et au travail très intelligent qu'elle accomplit.

Cette Société pourrait accomplir un bon nombre d'autres fonctions, mais elle se trouve dans l'impossibilité de le faire par suite du manque de fonds. Loin de moi l'idée que cette Association devienne la créature du gouvernement ou du Parlement; cependant, j'estime que le Parlement devrait ajouter un crédit raisonnable aux deniers que l'Association perçoit sous forme de souscriptions et de dons. Eut-elle les fonds nécessaires, j'estime que l'Association serait en mesure de surveiller d'une façon intelligente la dissémination par tout le Canada d'un programme de paix élaboré. Elle pourrait faire beaucoup dans le but de relier le travail accompli au Canada avec celui qu'accomplissent les institutions internationales qui travaillent dans l'intérêt du peuple. Elle serait en mesure de faire beaucoup, par l'intermédiaire des organisations existantes tel que les groupements agricoles et ouvriers, les écoles et les églises, afin de renseigner le peuple sur les affaires internationales. Elle pourrait coopérer avec les journaux et les organisations féminines. Elle pourrait constituer une liste d'orateurs bien renseignés et d'une bonne formation; elle pourrait faire distribuer de la littérature, poser des affiches et ainsi de suite.

Il y a quelques années, j'ai dit, dans cette Chambre, que l'on devrait accorder des bourses d'étude qui permettraient d'envoyer des étudiants canadiens à l'étranger en plus grand nombre qu'à l'heure actuelle, ainsi qu'aux étudiants d'autres pays de venir en Canada pour y étudier. Je suis encore d'avis que l'on pourrait très bien faire cela. L'année dernière, et même depuis plusieurs années, j'ai assisté à l'Assemblée annuelle de l'Association de la Société des Nations au Canada. Je souhaiterais que tous les honorables députés y assistassent, parce que la dernière assemblée annuelle tenue en mai dernier au Château Laurier était un régala intellectuel. Les travaux et les